



SYVICOL

Syndicat des Villes et
Communes Luxembourgeoises

Compte rendu de la réunion du comité du 8 janvier 2024

Présents : Guy Altmeisch, Simone Asselborn-Bintz, Jacques Bauer, Dan Biancalana, Claude Clemes, Emile Eicher, Paul Engel, Rajesh Etgen, Serge Hoffmann, Tim Karius, Chantal Kauffmann, Michel Malherbe, Annie Nickels-Theis, Lydie Polfer, Ben Streff, Nico Wagener et Guy Wester

Excusés : Martine Cognioul-Loos

Le compte rendu de la réunion du 23 octobre 2023 est approuvé sans observations.

1. Installation du nouveau comité et présentation des membres

Monsieur Emile Eicher, président sortant, exprime ses félicitations aux nouveaux membres du comité et passe à la présentation des membres du comité. Ce dernier se compose comme suit :

Groupe	Délégué	Groupe	Délégué
1.1	Guy Wester	3.2	Ben Streff
1.2	Serge Hoffmann	3.3	Martine Cognioul-Loos
1.3	Jacques Bauer	4.1	Annie Nickels-Theis
1.4	Lydie Polfer	4.2	Rajesh Etgen
2.1	Guy Altmeisch	4.3	Michel Malherbe
2.2	Simone Asselborn-Bintz	5.1	Pol Engel
2.3	Claude Clemes	5.2	Chantal Kauffmann
2.4	Dan Biancalana	6.1	Emile Eicher
3.1	Tim Karius	6.2	Nico Wagener

2. Présentation du fonctionnement, des activités et de l'équipe du SYVICOL

Par la suite, M Eicher passe à la présentation de l'équipe administrative du SYVICOL, rappelle l'objet statutaire du syndicat et présente les missions nationales et les missions internationales du SYVICOL, ainsi que le plan d'action du syndicat et les principaux moyens de communication.

3. Élection du président

Le comité procède par la suite à l'élection du président. À l'unanimité des voix et au vote secret, Monsieur Emile Eicher, candidat unique, est réélu président du SYVICOL.



4. Élection des 5 membres du bureau

L'élection du président est suivie de l'élection des 5 membres du bureau. Après votes successifs, les membres suivants, élus chacun à l'unanimité des voix et au vote secret, forment avec le président le nouveau bureau du SYVICOL :

- Mme Lydie Polfer, vice-présidente
- M. Dan Biancalana, vice-président
- M. Guy Wester, vice-président
- M. Guy Altmeisch, vice-président
- M. Serge Hoffmann, vice-président

Le comité prend note de l'annonce de Monsieur Altmeisch de vouloir céder son siège au sein du bureau à mi-mandat à Monsieur Paul Engel.

5. Désignation de représentants dans certains organes consultatifs

Le comité procède ensuite à la désignation de nouveaux représentants dans certains organes consultatifs :

5.1. Proposition d'un membre effectif au sein du Conseil de discipline des fonctionnaires communaux

- **Monsieur Jacques Bauer** (échevin de la commune de Niederanven) en remplacement de Monsieur Serge Gaspar, étant donné que ce dernier ne remplit plus la condition d'être membre d'un collège des bourgmestre et échevins, telle que prévue à l'article 70 de la loi modifiée du 24 décembre 1985 fixant le statut général des fonctionnaires communaux.

5.2. Proposition d'un membre au sein du Conseil supérieur des finances communales

- **Monsieur Tim Karius** (bourgmestre de la commune de Lenningen) en remplacement de Monsieur Eric Thill, étant donné que ce dernier n'a plus de mandat communal et ne remplit donc plus les conditions prévues à l'article 2 du règlement grand-ducal du 15 février 2003 concernant la composition, l'organisation et le fonctionnement du Conseil supérieur des finances communales.

5.3. Proposition d'un membre suppléant au sein de la Commission d'accès aux documents

- **Monsieur Serge Hoffmann** (bourgmestre de la commune de Habscht) en remplacement de Monsieur Jean-Marie Sadler, étant donné que ce dernier n'a plus de mandat communal et ne remplit ainsi plus les conditions prévues à l'article 11 de la loi modifiée du 14 septembre 2018 relative à une administration transparente et ouverte.

5.4 Proposition d'un membre effectif au sein du Conseil supérieur de l'aménagement du territoire

- **Monsieur Guy Wester** (échevin de la commune de Hesperange) en remplacement de Monsieur Jean-Marie Sadler, étant donné que ce dernier n'a plus de mandat communal et ne remplit donc plus les conditions prévues à l'article 1^{er}, paragraphe 3 du règlement grand-ducal du 27 août 2013 concernant la composition, l'organisation et le fonctionnement du Conseil supérieur de l'aménagement du territoire.



5.5. Proposition d'un membre effectif au sein du Conseil consultatif de l'accessibilité

- **Madame Simone Asselborn-Bintz** (bourgmestre de la commune de Sanem) en remplacement de Monsieur Jean-Marie Sadler, étant donné que ce dernier n'a plus de mandat communal et ne remplit donc plus les conditions prévues à l'article 1 du règlement grand-ducal du 8 février 2023 relatif à l'organisation et au fonctionnement du Conseil consultatif de l'accessibilité portant exécution de l'article 11 de la loi du 7 janvier 2022 portant sur l'accessibilité à tous des lieux ouverts au public, des voies publiques et des bâtiments d'habitation collectifs.

5.6. Proposition de deux membres effectifs de la délégation luxembourgeoise au sein du Comité européen des Régions

- **Monsieur Lou Linster** (bourgmestre de la commune de Leudelange) en remplacement de Monsieur Gusty Graas, suite à la démission de ce dernier.
- **Monsieur Alex Donnersbach**, (échevin de la commune de Walferdange) en remplacement de Monsieur Marc Spautz, suite à la démission de ce dernier.

6. Renouvellement des commissions consultatives internes

Le comité décide de renouveler ses commissions consultatives internes (volets administratif, technique et social).

7. Divers

Le comité prend note du fait que la prochaine réunion aura lieu le 5 février 2024